

- Faire le point sur les mécanismes existants, en suivant les progrès accomplis au titre d'autres accords internationaux (par exemple, les examens nationaux volontaires, l'examen périodique universel et les rapports des organes fondés par traité), dans lesquels les processus d'élaboration de rapport liés au Pacte mondial peuvent contribuer.
- Identifier les possibilités d'exploiter les synergies existant entre les différents mécanismes d'établissement de rapports.
- Consulter les orientations proposées par le Réseau en ce qui concerne les examens régionaux. Élaborer des contributions sur la base des capacités nationales, notamment éventuellement un rapport.
- Collaborer, nouer le dialogue et établir des partenariats avec le Réseau, les commissions économiques régionales et tous les autres acteurs concernés afin de créer conjointement et de faciliter les examens régionaux et d'y participer.
- Définir clairement la contribution et la participation de votre pays au Forum d'examen des migrations internationales, en s'appuyant sur les enseignements tirés et l'expérience acquise en matière d'élaboration des contributions aux examens régionaux.